



Demander ecole de commerce - Mouvaise formation.

Par **Etudiant_MBS**, le **01/04/2019** à **12:11**

Bonjour. Je suis un étudiant étranger dans une école de commerce en France (Montpellier).

J'ai payé mes frais pour le M1. La formation c'est en anglais, mais, le contenu des courses est très basique, la plupart des matériels sont traduits avec googlé translate, et la qualité de la plupart des formations sont très mauvaises.

J'ai présenté des réclamations à la direction mais ils n'ont rien fait. Le contrat que j'ai signé dit -qu'il est soumis au droit de la consommation. Est-ce qu'une demande dans les tribunes du consommateur est très chère? Est-ce qu'il y a quelque chose que je peux faire?

Merci.